

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-014

Recommandation

STM-4826-07-14-02

D'ADJUGER aux entreprises mentionnées à l'annexe "Suite de la rubrique Recommandation", les contrats pour l'acquisition de divers petits véhicules routiers, bennes ouvertes (camionnettes), fourgonnette tronquée, fourgonnette utilitaire à toit surélevé et fourgonnette utilitaire, pour un montant de 321 027,13 \$, plus les taxes de 48 073,81 \$, pour un montant maximum de 369 100,94 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4826-07-14-02 et des soumissions produites par les Adjudicataires.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*


LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 369.100,94 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Entretien Bus

Nom: Luc Mercier

Titre: Directeur

Date: 15.02.2015

Signature: 

D.E. responsable: Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice exécutive

Date:

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

L'objectif de ces acquisitions est le maintien des actifs et de répondre aux nouveaux besoins en matière de véhicules de service. Il s'agit uniquement de véhicules routiers. Au total, la présente recommandation vise l'acquisition de sept (7) véhicules.

Ces acquisitions sont requises dans le cadre du plan de remplacement et additions 2012-2016 des véhicules de service. Six (6) de ces acquisitions serviront au remplacement de véhicules qui, en raison de leur âge économique, de l'état de la carrosserie, de la condition mécanique ou du type d'utilisation, doivent être remplacés, alors qu'une (1) de ces acquisitions sera un véhicule en addition, autorisée au parc, pour répondre à de nouveaux besoins et processus d'affaires de la Direction gestion des projets majeurs-Métro (Bureau de projet-MPM-10).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12 janvier 2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Annexe : Suite de la rubrique « Recommandation »

STM-4826-07-14-02 (Adjudication)

Acquisition de divers petits véhicules routiers, bennes ouvertes (camionnettes), fourgonnette tronquée, fourgonnette utilitaire à toit surélevé et fourgonnette utilitaire pour la STM.

Adjudicataires	Valeur (avant taxes)	Taxes	Valeur totale (toutes taxes incluses)
NISSAN PRESTIGE	30 066,04 \$	4 502,39 \$	34 568,43 \$
TOYOTA DRUMMONDVILLE.	108 660,39 \$	16 271,88 \$	124 932,28 \$
MERCEDES BENZ RIVE-SUD	78 024,70 \$	11 684,20 \$	89 708,90 \$
JACQUES OLIVIER FORD INC.	28 651,00 \$	4 290,49 \$	32 941,49 \$
P.E. BOISVERT AUTO LTÉE	75 625,00 \$	11 324,84 \$	86 949,84 \$
Total	321 027,13 \$	48 073,81 \$	369 100,94 \$

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4826-07-14-02 (Adjudication)
Acquisition de divers petits véhicules routiers, bennes ouvertes (camionnettes), fourgonnette tronquée, fourgonnette utilitaire à toit surélevé et fourgonnette utilitaire pour la STM.

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 12

Nombre de soumissions déposées : 8

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

La démarche d'appel d'offres :

Un appel d'offres public a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 15 septembre 2014 ainsi que sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec, en date du 16 septembre 2014. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 9 octobre 2014.

Le marché:

L'appel d'offres ci-présent était destiné à des concessionnaires automobiles spécialisés dans la vente de véhicules d'usage général.

Le processus d'adjudication :

Il est recommandé d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme sur le prix total offert par modèle de véhicule (numéro de devis technique), incluant les options choisies et l'escompte de paiement, et ce, conformément au document d'appel d'offres STM-4826-07-14-02. Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

- Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Suite de la rubrique « Développement durable » annexée à la présente recommandation

- Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Sonia Thibodeau

Titre : Administratrice de contrats

Date : 13 Janvier 15

Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 14/11/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4826-07-14-02 (Adjudication)

Acquisition de divers petits véhicules routiers, bennes ouvertes (camionnettes), fourgonnette tronquée, fourgonnette utilitaire à toit surélevé et fourgonnette utilitaire pour la STM.

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

L'analyse des soumissions :

Douze (12) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres. Huit (8) d'entre elles ont déposé une offre pour au moins un des items demandés aux documents d'appel d'offres.

L'estimation :

L'estimation de contrôle était de 670 000,00 \$ toutes taxes incluses, incluant les différentes options. Toutefois, sur les sept (7) items au bordereau des prix, la STM a retiré les deux (2) items suivants : la fourgonnette nacelle (DEV-V-74-0015R3) et les bennes ouvertes (DEV-V-74-0165R3). Également, elle ne s'est pas prévalué d'une des options, soit celle pour la fourgonnette utilitaire à toit surélevé (DEV-V-74-0208R1).

L'estimation de contrôle, aux fins d'analyse de l'écart, pour les items à adjudger uniquement, est de 395 163,76 \$ toutes taxes incluses, incluant les différentes options. Le prix soumis de 369 100,94 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 26 062,82 \$ (7 % favorable), par rapport à l'estimation de contrôle.

Voir la suite au document intitulé "Annexe - Suite de la rubrique « Démarche et conclusion ».

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

**OBJET : Annexe – Suite de la rubrique « Démarche et conclusion »
 Appel d’offres public STM-4826-07-14-02 (Adjudication)
 Acquisition de divers petits véhicules routiers, bennes ouvertes (camionnettes), fourgonnette tronquée,
 fourgonnette utilitaire à toit surélevé et fourgonnette utilitaire pour la STM.**

Comparatif pour les véhicules de service :

Type de véhicule	# Devis et montant unitaire avant taxes, sans rabais gouvernemental ni option	Historique (Tous les montants sont avant taxes)
Un (1) véhicule électrique de modèle Nissan Leaf SV. <i>Une (1) addition</i>	DEV-V-74-0154R1 37 826,04 \$ par Nissan Prestige. Nombre de soumissionnaires : 1 Nombre de soumissionnaires conformes : 1	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun historique d’achat pour ce petit véhicule 100% électrique de modèle Nissan Leaf SV. • Pour la Nissan Leaf SV, nous bénéficions d’un crédit admissible pour la subvention gouvernementale, d’un montant de 6 958,03 \$ avant taxes, par véhicule, ce qui nous donne un rabais total de 8 000,00 \$ TTI.
Trois (3) véhicules hybrides rechargeables de modèle Toyota Prius branchables <i>Trois (3) remplacements</i>	DEV-V-74-0259R0 36 505,00 \$ par Toyota Drummondville. Nombre de soumissionnaires : 2 Nombre de soumissionnaires conformes : 1	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle comparable : Ford C-Max 2013 • Appel d’offres : STM-4475-03-13-02 via le devis DEV-V-74-0244R0. • Année d’acquisition : 06/2013 • Fournisseur : Jacques Olivier Ford • Dernier prix payé : 34 749 \$ • Écart : 5 % d’augmentation, ce qui représente un écart acceptable pour deux modèles de véhicules comparables, sur le plan technique. • Pour la Toyota hybride rechargeable, nous bénéficions d’un crédit admissible pour la subvention gouvernementale, d’un montant de 434,88 \$ avant taxes, par véhicule. Donc, dans ce cas-ci, cela représente un rabais total de 1 500,00 \$ TTI
Une (1) benne ouverte de série 2500 à cabine d’équipe avec boîte en fibre de verre. <i>Un (1) remplacement</i>	DEV-V-74-0106R1 31 925,00 \$ par P.E. Boisvert Ford Ltée (châssis) Nombre de soumissionnaires : 3 Nombre de soumissionnaires conformes : 3	<ul style="list-style-type: none"> • Appel d’offres : STM-3250-09-06-60 via le devis DEV-V-74-0106R0. • Année d’acquisition : 12/2006 • Fournisseur : P.E. Boisvert Ltée • Dernier prix payé : 35 130 \$ (À l’intérieur du dernier prix payé, on retrouvait une plateforme coulissante et boîte en fibre de verre). • Aucun comparable possible, puisque présentement, nous avons un montant pour un châssis sans option. Celui acquis en 2006 avait, à même le prix, le châssis et divers équipements.

**OBJET : Annexe – Suite de la rubrique « Démarche et conclusion »
 Appel d’offres public STM-4826-07-14-02 (Adjudication)
 Acquisition de divers petits véhicules routiers, bennes ouvertes (camionnettes), fourgonnette tronquée, fourgonnette utilitaire à toit surélevé et fourgonnette utilitaire pour la STM.**




Suite - comparatif pour les véhicules de service :

Type de véhicule	# Devis et montant unitaire avant taxes, sans rabais gouvernemental ni option	Historique (Tous les montants sont avant taxes)
Un (1) fourgon tronqué de série 4500 à empattement court. <i>Un (1) remplacement</i>	DEV-V-74-0247R1 26 775,00 \$ par Jacques Olivier Ford inc. Nombre de soumissionnaires : 2 Nombre de soumissionnaires conformes : 2	<ul style="list-style-type: none"> • Appel d’offres : STM-4557-06-13-02 via le devis DEV-V-74-0247R0. • Année d’acquisition : 12/2013 • Fournisseur : Albi Mazda Joliette • Dernier prix payé : 25 676 \$ • Écart : 4,3 %, ce qui représente un écart négligeable pour deux modèles de véhicules comparables, sur le plan technique.
Une (1) fourgonnette utilitaire à toit surélevé de série 3500 à carrosserie allongée et de PNBV de 11000 lbs. <i>Un (1) remplacement</i>	DEV-V-74-0208R1 69 849,70 \$ par Mercedes Benz Rive-Sud. Nombre de soumissionnaires : 1 Nombre de soumissionnaires conformes : 1	<ul style="list-style-type: none"> • Appel d’offres : STM-4558-06-13-02 via le devis DEV-V-74-0208R0. • Année d’acquisition : 12/2013 • Fournisseur : Mercedes Benz Rive-Sud • Dernier prix payé : 61 341,55 \$ • Écart : 13,9 % d’augmentation par rapport au dernier prix payé et cela s’explique par le fait qu’en 2013, nous avons acquis une quantité de huit (8) fourgonnettes utilitaires à toit surélevé et nous avons alors bénéficié d’un rabais volume.

Note : pour l’ensemble de ces véhicules, nous remarquons une augmentation de 5,2 % par rapport aux derniers prix payés.

OBJET : Annexe – Suite de la rubrique « Développement durable »
Appel d'offres public STM-4826-07-14-02 (Adjudication)
Acquisition de divers petits véhicules routiers, bennes ouvertes (camionnettes), fourgonnette tronquée, fourgonnette utilitaire à toit surélevé et fourgonnette utilitaire pour la STM.

Argumentaire en matière de développement durable sur le choix des véhicules :

<p>Un (1) véhicule électrique de modèle Nissan Leaf</p>  <p>SV.</p>	<p>Nissan Leaf SV 2015 :</p> <p>Ce véhicule est 100 % électrique. Son intensité des émissions de GES est de 0 gr CO²/km (*).</p> <p>Ce véhicule est ajouté à notre Parc et servira aux commis en ravitaillement des loges du métro du centre-ville, pour le département 18310 - Revenus voyageurs. Il remplace le Jeep Patriot dont l'intensité produit 191 gr CO²/km, soit une diminution de 100 %.</p> <p>La Nissan Leaf répond aux besoins fonctionnels, validation effectuée par le groupe d'utilisateurs.</p>
<p>* Trois (3) véhicules hybrides rechargeables de modèle Toyota Prius branchables</p> 	<p>Toyota Prius branchable 2015 :</p> <p>C'est un véhicule hybride branchable. Il consomme 3,0 L/100 km combiné, comparativement au Jeep Patriot qui consomme 8,7 L au 100 km.</p> <p>Ces trois (3) véhicules serviront aux commis en ravitaillement des loges du métro du département 18310. Son intensité d'émission de GES est de 87 gr/km (*) de CO² en mode hybride et de 0 gr/km de CO² en mode électrique. Ils remplacent le Jeep Patriot qui a une intensité de 191 gr/km, soit une réduction de 63 %.</p> <p>La Toyota Prius répond aux besoins fonctionnels, validation effectuée par le groupe d'utilisateurs, d'une fiabilité et d'un cycle de vie supérieurs au Jeep.</p>
<p>* Une (1) fourgonnette utilitaire à toit surélevé de série 3500 à carrosserie allongée et de PNBV de 11000 lbs.</p> 	<p>Mercedes Sprinter 2014 :</p> <p>Cette fourgonnette à toit surélevé, de marque Sprinter, remplace le fourgon tronqué 4500 à essence, plus gros et plus énergivore. En effet, le fourgon tronqué possède un poids nominal brut de 14,000 lbs, tandis que le PNBV du Sprinter est de 11,000 lbs, soit 21 % moins lourd.</p> <p>Le Sprinter répond aux besoins, à moindre coût et avec un cycle de vie que nous estimons supérieur au fourgon.</p>
<p>NOTES : L'ajout des quatre (4) véhicules électriques à notre parc doublera le nombre de véhicules électriques à huit (8).</p>	

(*) Selon le ministère des Ressources naturelles du Canada.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4826-07-14-02 (Adjudication)
Acquisition de divers petits véhicules routiers, bennes ouvertes (camionnettes), fourgonnette tronquée, fourgonnette utilitaire à toit surélevé et fourgonnette utilitaire pour la STM.

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150	547150		
Ordre interne	271407	271415		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-140	R-140		
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	209.600,23	159.500,71		369.100,94

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 05 JJ 02 MM 2015 AAAA à 31 JJ 08 MM 2015 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	321.027,13\$			321.027,13\$
(B) TPS	16.051,36\$	0,00\$	0,00\$	16.051,36\$
(C) TVQ	32.022,46\$	0,00\$	0,00\$	32.022,46\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	369.100,94\$	0,00\$	0,00\$	369.100,94\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	32.062,58\$	0,00\$	0,00\$	32.062,58\$
(F) Montant net (D - E)	337.038,36\$	0,00\$	0,00\$	337.038,36\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec). La Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 11 mars 2013 (Règlement d'emprunt R-140).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date : 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.2
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-015

Recommandation

D'ADJUGER des contrats, pour cinq (5) blocs de différentes durées, pour la fourniture de diverses pièces pour autobus urbains, dans le cadre des achats regroupés de la Société de transport de Montréal (STM), de la Société de Transport de Laval (STL), du Réseau de Transport de Longueuil (RTL), du Réseau de Transport de la Capitale (RTC), de la Société de transport de Sherbrooke (STSherbrooke), de la Société de transport de Lévis (STLévis), de la Société de transport de Trois-Rivière (STTR) et de la Société de transport de l'Outaouais (STO).

Pour un montant, pour l'ensemble des Sociétés de transport en commun, de 28 144 320,03 \$, plus les taxes de 4 214 611,93 \$, pour un montant maximum de 32 358 931,96 \$ toutes taxes incluses.

Pour un montant, pour la STM, de 17 380 746,39 \$, plus les taxes de 2 602 766,77 \$, pour un montant maximum de 19 983 513,16 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 19.983.513,16 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 16/1/2015

Signature:

D.E. responsable: Ress. humaines et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 16/1/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Cette recommandation porte sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de diverses pièces pour les autobus des sociétés de transport, et ce, afin d'assurer l'entretien des autobus.

L'appel d'offres contenait cinq (5) blocs représentant des catégories d'achats différentes, afin de combler les besoins d'entretien des autobus urbains, au sein d'un même appel d'offres.

Le premier bloc correspondait à diverses pièces pour les autobus urbains des différentes sociétés; le second bloc correspondait aux diverses pièces spécialisées, le troisième bloc incluait des pièces de portes, miroirs et essuie-glaces; le quatrième bloc incluait des pièces de suspensions, essieux, freins et transmissions; le dernier bloc incluait des pièces de joints d'étanchéité.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 06/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet : Annexe : Suite de la rubrique « Recommandation »
STM-4529-05-13-58 (Adjudication)
Fourniture de diverses pièces pour autobus urbains (achats regroupés)**

Page 1 de 3

Bloc 1 et 2 - Fourniture de diverses pièces d'autobus Durée : trente-six (36) mois

Adjudicataires	STM	RTL	RTC	STL	STO	STSHER-BROOKE	STTR	STLÉVIS	Total par Adjudicataire
Baker Transit Parts	919 916,70 \$	49 518,70 \$	299 962,97 \$	41 511,18 \$	45 000,00 \$	10 892,70 \$	6 500,00 \$	10 892,70 \$	1 384 194,95 \$
CBM N.A. Inc.	3 399 859,29 \$	101 654,03 \$	646 972,54 \$	153 498,56 \$	155 000,00 \$	46 739,67 \$	28 000,00 \$	46 739,67 \$	4 578 463,76 \$
Cummins Est du Canada SEC	589 527,82 \$	0,00 \$	35 963,01 \$	2 017,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	630 507,84 \$
Fabory Canada Inc.	79 769,00 \$	571,80 \$	37 902,19 \$	5 690,21 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	123 933,20 \$
Service de freins Montréal Ltée	179 898,97 \$	0,00 \$	39 288,52 \$	10 053,92 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	229 241,41 \$
Mohawk MFG & Supply CO	60 455,67 \$	425,79 \$	14 297,07 \$	2 162,28 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	80 340,81 \$
New Flyer Industries Canada ULC	1 085 503,63 \$	64 327,86 \$	204 424,56 \$	77 596,32 \$	75 000,00 \$	9 409,20 \$	5 600,00 \$	9 409,20 \$	1 531 270,77 \$
Prévoist, une division du groupe Volvo Canada Inc	9 233 342,24 \$	689 335,12 \$	4 115 223,68 \$	941 425,57 \$	950 000,00 \$	168 675,98 \$	22 400,00 \$	168 675,98 \$	16 289 078,57 \$
Traction (UAP Inc.)	12 963,12 \$	0,00 \$	833,40 \$	399,73 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	14 196,25 \$
Montant sans taxes	15 561 236,44 \$	905 833,30 \$	5 394 867,95 \$	1 234 354,77 \$	1 231 000,00 \$	235 717,55 \$	62 500,00 \$	235 717,55 \$	24 861 227,56 \$
TPS (5 %)	778 061,82 \$	45 291,67 \$	269 743,40 \$	61 717,74 \$	61 550,00 \$	11 785,88 \$	3 125,00 \$	11 785,88 \$	1 243 061,38 \$
TVQ (9,975 %)	1 552 233,34 \$	90 356,87 \$	538 138,08 \$	123 126,89 \$	122 792,25 \$	23 512,83 \$	6 234,38 \$	23 512,83 \$	2 479 907,45 \$
Total avec taxes	17 891 531,60 \$	1 041 481,84 \$	6 202 749,42 \$	1 419 199,40 \$	1 415 342,25 \$	271 016,25 \$	71 859,38 \$	271 016,25 \$	28 584 196,39 \$

Puisque que les blocs 1 et 2 sont de même durée, il est recommandé de les adjuger ensemble.

Bloc 3 - Fourniture de pièces de portes, miroirs et essuie-glaces Durée : deux (2) mois

Adjudicataires	STM	STLÉVIS	Total par Adjudicataire
CBM N.A. Inc.	11 845,41 \$	1 000,00 \$	12 845,41 \$
New Flyer Industries Canada ULC	4 804,19 \$	0,00 \$	4 804,19 \$
Prévoist, une division du groupe Volvo Canada Inc.	24 341,31 \$	2 000,00 \$	26 341,31 \$
Montant sans taxes	40 990,91 \$	3 000,00 \$	43 990,91 \$
TPS (5 %)	2 049,55 \$	150,00 \$	2 199,55 \$
TVQ (9,975 %)	3 924,88 \$	299,25 \$	4 388,09 \$
Total avec taxes	46 965,34 \$	3 449,25 \$	50 578,55 \$

STM-4529-05-13-58 (Adjudication)

Fourniture de diverses pièces pour autobus urbains (achats regroupés)

Bloc 4 - Fourniture de pièces de suspensions, essieux, freins et transmissions

Durée : 25 mois

Adjudicataires	STM	RTC	STL	STTR	STLÉVIS	Total par Adjudicataire
Baker Transit Parts	110 458,45 \$	8 127,43 \$	10 285,60 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	130 871,48 \$
CBM N A Inc.	358 887,18 \$	25 085,76 \$	14 483,72 \$	3 000,00 \$	5 000,00 \$	406 456,66 \$
Service de freins Montréal Ltée	110 851,34 \$	272 077,16 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	382 928,50 \$
Mohawk MFG & Supply CO	0,00 \$	379,65 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	379,65 \$
New Flyer Industries Canada ULC	14 353,60 \$	6 207,62 \$	606,60 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	23 167,82 \$
Prévoist, une division du groupe Volvo Canada Inc	941 490,70 \$	656 612,29 \$	293 810,87 \$	4 000,00 \$	7 000,00 \$	1 902 913,86 \$
Centre du Camion Serafin Inc.	27 012,28 \$	2 925,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	29 937,28 \$
Traction (UAP Inc.)	67 061,12 \$	21 550,22 \$	15 648,50 \$	0,00 \$	0,00 \$	104 259,84 \$
Montant sans taxes	1 630 114,67 \$	992 965,13 \$	334 835,29 \$	9 000,00 \$	14 000,00 \$	2 980 915,09 \$
TPS (5 %)	81 505,73 \$	49 648,26 \$	16 741,76 \$	450,00 \$	700,00 \$	149 045,75 \$
TVQ (9,975 %)	162 603,94 \$	99 048,27 \$	33 399,82 \$	897,75 \$	1 396,50 \$	297 346,28 \$
Total avec taxes	1 874 224,34 \$	1 141 661,66 \$	384 976,87 \$	10 347,75 \$	16 096,50 \$	3 427 307,12 \$

Bloc 5 - Fourniture de pièces de joints d'étanchéité

Durée : 14 mois

Adjudicataires	STM	RTL	RTC	STL	STTR	STLÉVIS	Total par Adjudicataire
Baker Transit Parts	13 867,26 \$	0,00 \$	16,34 \$	1 046,50 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	16 930,10 \$
CBM N A Inc.	3 904,00 \$	0,00 \$	414,40 \$	17 136,55 \$	2 500,00 \$	4 000,00 \$	27 954,95 \$
Les Joints Etanches R.B. Inc.	15 042,73 \$	821,96 \$	1 233,42 \$	659,72 \$	0,00 \$	0,00 \$	17 757,83 \$
New Flyer Industries Canada ULC	12 379,65 \$	2 390,24 \$	3 124,69 \$	837,65 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	20 732,23 \$
Prévoist, une division du groupe Volvo Canada Inc.	103 210,73 \$	30 470,50 \$	14 044,34 \$	9 085,79 \$	7 000,00 \$	11 000,00 \$	174 811,36 \$
Montant sans taxes	148 404,37 \$	33 682,70 \$	18 833,19 \$	28 766,21 \$	11 500,00 \$	17 000,00 \$	258 186,47 \$
TPS (5 %)	7 420,22 \$	1 684,14 \$	941,66 \$	1 438,31 \$	575,00 \$	850,00 \$	12 909,32 \$
TVQ (9,975 %)	14 803,34 \$	3 359,85 \$	1 878,61 \$	2 869,43 \$	1 147,13 \$	1 695,75 \$	25 754,10 \$
Total avec taxes	170 627,92 \$	38 726,68 \$	21 653,46 \$	33 073,95 \$	13 222,13 \$	19 545,75 \$	296 849,89 \$

STM-4529-05-13-58 (Adjudication)

Fourniture de diverses pièces pour autobus urbains (achats regroupés)

**Total de tous les blocs
Fourniture de diverses pièces d'autobus urbains (achats regroupés)**

Adjudicataires	STM	RTL	RTC	STL	STO	STSHER-BROOKE	STTR	STLÉVIS	Total par Adjudicataire
Baker Transit Paris	1 044 242,41 \$	49 518,70 \$	308 106,74 \$	52 843,28 \$	45 000,00 \$	10 892,70 \$	8 500,00 \$	13 892,70 \$	1 532 996,53 \$
CBM N A Inc.	3 774 495,88 \$	101 654,03 \$	672 472,70 \$	185 118,83 \$	155 000,00 \$	46 739,67 \$	33 500,00 \$	55 739,67 \$	5 024 720,78 \$
Cummins Est du Canada SEC	589 527,82 \$	0,00 \$	35 963,01 \$	2 017,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	630 507,84 \$
Fabory Canada Inc.	79 769,00 \$	571,80 \$	37 902,19 \$	5 690,21 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	123 933,20 \$
Service de freins Montreal Ltee	290 750,31 \$	0,00 \$	311 365,68 \$	10 053,92 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	612 169,91 \$
Les Joints Étanches R B Inc.	15 042,73 \$	821,96 \$	1 233,42 \$	659,72 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	17 757,83 \$
Mohawk MFG & Supply CO	60 455,67 \$	425,79 \$	14 676,72 \$	2 162,28 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	80 720,46 \$
New Flyer Industries Canada ULC	1 117 041,07 \$	66 718,10 \$	213 756,87 \$	79 040,57 \$	75 000,00 \$	9 409,20 \$	7 600,00 \$	11 409,20 \$	1 579 975,01 \$
Prevost, une division du groupe Volvo Canada Inc.	10 302 384,98 \$	719 805,62 \$	4 785 880,31 \$	1 244 322,23 \$	950 000,00 \$	168 675,98 \$	33 400,00 \$	188 675,98 \$	18 393 145,10 \$
Centre du Camion Serafin Inc.	27 012,28 \$	0,00 \$	2 925,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	29 937,28 \$
Traction (UAP Inc.)	80 024,24 \$	0,00 \$	22 383,62 \$	16 048,23 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	118 456,09 \$
Montant sans taxes	17 380 746,39 \$	939 516,00 \$	6 406 666,27 \$	1 597 956,27 \$	1 231 000,00 \$	235 717,55 \$	83 000,00 \$	269 717,55 \$	28 144 320,03 \$
TPS (5 %)	869 037,32 \$	46 975,80 \$	320 333,31 \$	79 897,81 \$	61 550,00 \$	11 785,88 \$	4 150,00 \$	13 485,88 \$	1 407 216,00 \$
TVQ (9,975 %)	1 733 729,45 \$	93 716,72 \$	639 064,96 \$	159 396,14 \$	122 792,25 \$	23 512,83 \$	8 279,25 \$	26 904,33 \$	2 807 395,92 \$
Total avec taxes	19 983 513,16 \$	1 080 208,52 \$	7 366 064,54 \$	1 837 250,22 \$	1 415 342,25 \$	271 016,25 \$	95 429,25 \$	310 107,75 \$	32 358 931,96 \$

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4529-05-13-58 (Adjudication)
Fourniture de diverses pièces pour autobus urbains (achats regroupés)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 20

Nombre de soumissions déposées : 13

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes
description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres:

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal, le 15 août 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 3 novembre 2014.

Le marché:

L'appel d'offres s'adressait aux distributeurs de diverses pièces pour autobus urbains.

Analyse des soumissions:

Vingt (20) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et treize (13) d'entre elles ont déposé une offre. Dix (10) soumissions ont été déclarées recevables, une (1) soumission est non recevable pour le deuxième bloc et deux (2) soumissions sont non recevables pour tous les blocs. Les prix sont fermes pour les douze (12) premiers mois des contrats. Par la suite, pour les blocs 1 et 2, des augmentations seront permises au treizième (13e) et vingt-cinquième (25e) mois des contrats, selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) et selon la variation du taux de change entre le dollar canadien et américain.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Division approvisionnement exploitation

Nom: Julie Gallant

Titre: Administratrice de contrats

Date: 13/10/2015

Signature: 

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date:

Signature: 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet: STM-4529-05-13-58 (Adjudication)
Fourniture de diverses pièces pour autobus urbains (achats regroupés)

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Dans le cadre des objectifs de globalisation des achats et de réduction des coûts, cet appel d'offres favorise les économies d'échelle et facilite le processus d'approvisionnement pour les sociétés participantes.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Aucune augmentation n'est prévue pour les blocs 3, 4 et 5.

Règle d'adjudication:

Comme le prévoient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger les contrats aux soumissionnaires conformes ayant soumissionné le prix le plus bas par item du bordereau de prix.

Option(s) de renouvellement:

Les contrats ne prévoient aucune option de renouvellement.

Estimation:

Pour la STM, le total de l'estimation de contrôle pour ces contrats était de 24 932 141,02 \$ toutes taxes incluses. Toutefois, sur les 2 096 items au bordereau des prix, la STM a retiré 193 items. L'estimation de contrôle, aux fins d'analyse de l'écart, qui ne tient pas compte des items retirés, est de 23 380 800,08 \$ toutes taxes incluses. Le prix total soumis, de 19 983 513,16 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 3 397 286,92 \$ (14,53 % favorable) par rapport à l'estimation de contrôle.

Le prix des contrats représente un écart favorable de 5,11 % par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart favorable s'explique par la création d'un nouveau regroupement d'achats et d'un bordereau unifié regroupant les Sociétés de transport de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ).

Historique des contrats précédents:

Il est impossible de fournir un historique contractuel, puisqu'il s'agit d'un nouveau regroupement visant à optimiser les stratégies d'acquisition et à minimiser les coûts totaux pour la STM et pour les autres Sociétés de transport (ATUQ).

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4529-05-13-58 (Adjudication)
Fourniture de diverses pièces pour autobus urbains (achats regroupés)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	19.983.513,16			19.983.513,16

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 15 04 2015 à 14 04 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	4.359.513,35\$	6.027.835,60\$	6.993.397,44\$	17.380.746,39\$
(B) TPS	217.975,67\$	301.391,78\$	349.669,87\$	869.037,32\$
(C) TVQ	434.861,46\$	601.276,60\$	697.591,39\$	1.733.729,45\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	5.012.350,47\$	6.930.503,98\$	8.040.658,71\$	19.983.513,16\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	435.406,40\$	602.030,08\$	698.465,57\$	1.735.902,05\$
(F) Montant net (D - E)	4.576.944,08\$	6.328.473,90\$	7.342.193,14\$	18.247.611,12\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4.1

Assemblée du: 4 février 2015

Résolution numéro: CA-2015-016

Recommandation

Il est recommandé d'autoriser des modifications au contrat « Acquisition et mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV) » (STM-4106-09-11-40), adjudgé à la firme « INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC. » afin d'ajuster la portée du contrat aux besoins de la STM.

Les six (6) modifications couvertes par la présente recommandation totalisent un coût de 616 983,23 \$, plus les taxes applicables de 61 544,08 \$, soit un montant total de 709 376,47 \$.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

Requérant: Bureau de projet iBUS

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 01 16

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 19 janvier 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Dans le cadre du projet iBUS, visant l'acquisition et la mise en service du système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV), « INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC. » a été mandatée afin d'implanter la solution sur l'ensemble du réseau bus de la STM.

Le projet iBUS se trouve aujourd'hui dans une phase de fin de développement et de préexploitation, période sujette à la validation des prémisses exprimées dans les exigences du contrat ainsi que du système proposé par le fournisseur.

Au cours de cette période, la STM a précisé certaines exigences lors de l'installation des équipements sur 25 véhicules têtes de série. De plus, de nouvelles exigences répondant de façon plus précise à certains besoins d'affaires ont été communiquées au fournisseur. Dans ce contexte, des modifications au contrat sont requises pour le montant ci-haut mentionné.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 15/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4106-09-11-40 - Modifications au contrat « Acquisition et mise en service d'un SAEIV »

Démarche, solution proposée et conclusion

Afin de respecter la politique de gestion PG 4.10 « Modifications aux contrats par la Société et gestion des réserves pour contingences », une autorisation est requise étant donné la valeur totale des modifications réalisées et à être réalisées afin d'entériner les ententes intervenues entre les parties lors du processus de négociation.

Au cours des ateliers de travail le Bureau de projets iBUS et « INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC. » ont convenu que des modifications doivent être apportées au contrat initial afin d'y inclure les changements suivants :

Précisions de certaines exigences au contrat :

- Réutilisation des haut-parleurs existants dans les bus, créditant ainsi ceux prévus au contrat (DC-051);
- Installation d'une 2e main courante horizontale près de l'armoire d'équipements pour améliorer la sécurité (DC-054);
- Addition d'une fixation pour la console de la boîte de perception afin d'aménager de façon ergonomique le poste du chauffeur avec la nouvelle console iBUS (« TOUCHmon ») (DC-072).

Nouveaux besoins :

- Aménagements des salles de formation sur 2 étages au site du centre opérationnel de relève (DC-015);
- Augmentation de la capacité de requête de la plateforme de données (piscine / data pool) pour l'information voyageurs en temps réel (DC- 065);
- Reconnaissance des lignes École (E) et Industrie (I) en mode alphanumérique par le système SAEIV (DC-070);

Ces changements au contrat seront payés à même les contingences autorisées par le conseil d'administration (CA-2012-222).

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement projets et construction

Nom: Roberto Cardenas

Titre: Administrateur de contrats

Date: 19/01/2015

Signature: 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 19/01/2015

Signature: 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4106-09-11-40 - Modifications au contrat « Acquisition et mise en service d'un SAEIV »

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 novembre 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 5.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-017

Recommandation

D'APPROUVER des modifications au contrat STM-3713-09-09-18 - Services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour la construction d'un nouveau centre de transport Stinson, pour un montant de 368 199,00 \$, plus taxes applicables de 55 137,80 \$, soit un montant total de 423 336,80 \$ toutes taxes incluses, payable en partie à même les contingences relatives au contrat adjudgé le 3 novembre 2010 (no de résolution CA-2010-334).

D'AUTORISER une réserve supplémentaire pour contingences, tel qu'il est spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

0,00 \$ -

Requérant: GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom: Jocelyn Leblanc

Titre: Directeur de projet

Date: 26 janvier 2015

Signature:

D.E. responsable: GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 27 janvier 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le 3 novembre 2010, le contrat pour les services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour la construction d'un nouveau centre de transport a été adjudgé par le conseil d'administration à l'entreprise SERVICES INTÉGRÉS LEMAY INC. pour un montant de 5 431 216,00 \$ toutes taxes incluses (STM-3713-09-09-18).

Compte tenu de l'envergure et des imprévus survenus au projet, le Bureau de projets - Gestion des projets majeurs a dû procéder à des changements au contrat pendant la période de préparation des plans et devis et lors de la surveillance des travaux.

À cet effet, une augmentation des contingences est nécessaire pour permettre le paiement d'une partie desdits changements.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3713-09-09-18 - Services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour la construction d'un nouveau centre de transport

Démarche, solution proposée et conclusion

Modifications au contrat:

Le contrat STM-3713-09-09-18 pour les "Services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour la construction d'un nouveau centre de transport" nécessite des modifications pour ajouter de la surveillance en résidence, augmenter les honoraires de services professionnels inhérents au changement d'ampleur des travaux de construction et à des demandes de services additionnels survenus pendant l'exécution du contrat, ainsi que pour prendre en compte des crédits des services prévus au contrat non utilisés. Le montant total de ces modifications s'élève à 423 336,80 \$, toutes taxes incluses.

Ces modifications au contrat respectent la politique de gestion PG 4.10.

Augmentation du montant de la réserve pour contingences:

La réserve pour contingences autorisée par le conseil d'administration le 3 novembre 2010 (no de résolution CA-2010-334) n'est pas suffisante pour couvrir la totalité du montant de la présente modification. Par conséquent, l'autorisation d'une réserve supplémentaire pour contingences est requise.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Karine Gouret

Titre: Administrateur de contrats

Date:

Signature:

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice - Chaîne d'approvisionnement

Date:

Signature:

23 Janvier 2015

23/01/2015

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-3713-09-09-18 - Services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour la construction d'un nouveau centre de transport

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

À la suite d'une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Une demande de subvention sera déposée au MTQ dès la réception des documents requis.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Trésorier: Linda Per

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Date: 3/2/2015

Référence : annexe confidentielle

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 6.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-018

Recommandation

D'ACCEPTER la cession du contrat de "Services professionnels pour un bureau de projet pour l'acquisition de voitures de métro" (Contrat STM-2831-09-03-50) tel qu'adjugé le 6 septembre 2006 (CA-2006-193), selon les conditions de l'entente de cession à intervenir entre la STM, le groupement formé de Dessau Inc, SNC-Lavalin Inc. et Consultants AECOM Inc. (Groupement DST) et le groupement formé de Stantec Consulting Ltd, SNC-Lavalin Inc. et Consultants AECOM Inc. .

DE PERMETTRE aux signataires de la STM d'apporter à l'entente de cession toute modification non incompatible avec la présente recommandation et les dispositions contractuelles spécifiées au contrat STM-2831-09-03-50.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

0,00 \$ Toutes taxes incluses

Requérant : GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : Pierre Vézina

Titre : Directeur principal

Date : 2015/01/20

Signature :

D.E. responsable : GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : Pierre Dauphinais

Titre : Directeur exécutif

Date : 20 janvier 2015

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

Le 6 septembre 2006, la Société de transport de Montréal (STM) adjugeait au Groupement DST, formé de Dessau-Soprin (aujourd'hui Dessau Inc.), SNC-Lavalin Inc. et Tecslut (aujourd'hui Consultants AECOM Inc.), un contrat de "Services professionnels pour un bureau de projet pour l'acquisition de voitures de métro" (STM-2831-09-03-50).

Stantec Consulting Ltd a acquis certains actifs de Dessau Inc. dont le contrat de "Services professionnels pour un bureau de projet pour l'acquisition de voitures de métro" (Contrat STM-2831-09-03-50) obtenu par Dessau en tant que membre du Groupement DST. Conformément à l'article 26 "Cession et sous-traitance" du cahier des charges du contrat, l'autorisation de la STM est requise pour parfaire cette cession.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 13/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Acceptation de la cession de contrat intervenu entre la STM et Dessau Inc, membre du Groupement DST à Stantec Consulting Ltd visant le STM-2831-09-03-50 (Bureau de projet pour l'acquisition de voitures de métro)

Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à un appel d'offres public, la STM adjugeait au Groupement DST formé de Dessau-Soprin (aujourd'hui Dessau Inc.), SNC-Lavalin Inc. et Tecconsult (aujourd'hui Consultants AECOM Inc.), un contrat de "Services professionnels pour un bureau de projet pour l'acquisition de voitures de métro" (Contrat STM-2831-09-03-50).

Stantec Consulting Ltd a acquis certains actifs de Dessau Inc. dont le contrat de "Services professionnels pour un bureau de projet pour l'acquisition de voitures de métro" (Contrat STM-2831-09-03-50) obtenu par Dessau Inc en tant que membre du Groupement DST. La présente recommandation a pour but d'obtenir l'autorisation de la STM à cette cession.

Il est à noter que Stantec Consulting Ltd. est une compagnie constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* [L.R.C. (1985) c. C-44]. De plus, Stantec Consulting Ltd., Dessau Inc., SNC-Lavalin Inc. et Consultants AECOM Inc. ont tous obtenu leur certificat de l'Autorité des marchés financiers et sont donc éligibles à obtenir des contrats des organismes publics, tel que la STM.

Selon l'entente de cession à intervenir entre la STM, le groupement formé de Dessau Inc, SNC-Lavalin Inc. et Consultants AECOM Inc. (Groupement DST) et le groupement formé de Stantec Consulting Ltd, SNC-Lavalin Inc. et Consultants AECOM Inc., ce nouveau groupement et chacun de ses membres dont Stantec Consulting Ltd. s'engagent à respecter toutes et chacune des obligations du contrat cédé, sans limite et réserve, dont notamment, le maintien en place des ressources actuellement assignées audit contrat ainsi que les sous-traitants actuels.

Cette cession prend effet le 16 janvier 2015.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Chantal Bonhomme

Titre: Administrateur de contrat, Div. projets et construction

Date:

Signature: *Chantal Bonhomme*

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date:

Signature: *Line Boucher*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Acceptation de la cession de contrat intervenu entre la STM et Dessau Inc, membre du Groupement DST à Stantec Consulting Ltd visant le STM-2831-09-03-50 (Bureau de projet pour l'acquisition de voitures de métro)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier :

Date :

Linda L...
2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 7.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-019

Recommandation

D'ACCEPTER la cession du contrat «Services professionnels pour le Bureau de projets - Prolongement Métro et autres projets de transport terrestre guidé» tel qu'adjudgé le 5 février 2014 (CA-2014-021) à DESSAU INC., selon l'entente de cession à intervenir entre DESSAU INC., STANTEC CONSULTING LTD. et la SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (contrat STM-4471-03-13-31).

DE PERMETTRE aux signataires de la STM d'apporter à l'entente de cession toute modification non incompatible avec la présente recommandation et les dispositions contractuelles spécifiées au contrat STM-4471-03-13-31.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom: Pierre Vézina

Titre: Directeur principal

Date: 2015/01/14

Signature:

D.E. responsable: GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 14 janvier 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La Société de transport de Montréal («STM»), le 5 février 2014 (CA-2014-021), adjugeait à Dessau inc. un contrat de services professionnels pour le Bureau de projets - Prolongement Métro et autres projets de transport terrestre guidé (STM-4471-03-13-31).

Stantec Consulting Ltd. a acquis certains actifs de Dessau inc., ce qui comprend entre autres, le contrat de services professionnels pour le Bureau de projets - Prolongement Métro et autres projets de transport terrestre guidé et l'autorisation de la STM est requise pour parfaire cette cession et ce, conformément à l'article 25 du cahier des clauses générales du dit contrat.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 14/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Approbation de la cession de contrat intervenue entre Dessau inc. et Stantec Consulting Ltd. visant le contrat STM-4471-03-13-31 (Bureau de projets - Prolongement Métro et autres projets de transport terrestre guidé)

Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à un appel d'offres public, la Société de transport de Montréal («STM») adjugeait à Dessau inc., le 5 février 2014 (CA-2014-021), le contrat pour les services professionnels pour le Bureau de projets - Prolongement Métro et autres projets de transport terrestre guidé pour une période d'environ vingt-quatre (24) mois.

Stantec Consulting Ltd. a acquis certains actifs de Dessau inc., dont le contrat faisant l'objet de la présente recommandation et il est requis pour la STM d'approuver cette cession.

Il est à noter que Stantec Consulting Ltd., une compagnie constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* [L.R.C. (1985) c. C-44] a obtenu son certificat de l'Autorité des marchés financiers et est donc éligible à obtenir des contrats des organismes publics, tel que la STM.

Selon l'entente à intervenir entre Stantec Consulting Ltd., Dessau Inc., et la STM, Stantec Consulting Ltd. s'engage à respecter toutes et chacune des obligations du contrat cédé, sans limite et réserve, dont notamment le maintien en place des ressources actuellement assignées audit contrat, ainsi que les sous-traitants actuels le cas échéant.

Cette cession prend effet le 16 janvier 2015.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Chaîne d'approvisionnement

Nom: Grégory Bender

Titre: Administrateur de contrat, Div. projets et construction

Date:

Signature: 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 16/01/2015

Signature: 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Approbation de la cession de contrat intervenue entre Dessau inc. et Stantec Consulting Ltd. visant le contrat STM-4471-03-13-31 (Bureau de projets - Prolongement Métro et autres projets de transport terrestre guidé)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-020

Recommandation

Il est recommandé d'octroyer à la firme « Agility Video LLC », un contrat pour l'intégration du système de détection d'intrusion au système de vidéosurveillance, pour un montant de 164 967,00 USD, plus les taxes canadiennes applicables de 24 703,81 USD, selon le taux de change du 6 janvier 2015, pour un montant total de 189 670,81 USD, conformément aux termes et conditions de la demande de prix n° STM-9 290 350-C03 et de l'offre produite par le cocontractant.

Il est également recommandé d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 189.670,81 \$ TTI \$ USD

Requérant: Bureau de projets Équipements fixes Métro

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 28 janvier 2015

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 28 janvier 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Les systèmes de vidéosurveillance, de contrôle d'accès (SCA) et de détection d'intrusion (SDI) fournissent des informations à la salle de contrôle concernant les locaux critiques du métro et la détection des intrusions dans le tunnel du métro. Il est jugé utile d'intégrer le SDI et le SCA au système de vidéosurveillance. L'intégration de ces deux systèmes avec la vidéosurveillance permettra à la salle de contrôle du métro d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur les alarmes intrusion et de gérer plus efficacement ce type d'évènement.

De plus, l'automatisation de certaines fonctions en lien avec la détection d'intrusion en tunnel sera ajoutée pour améliorer le temps de réponse et ainsi contribuer à diminuer la durée de certains incidents en période d'exploitation.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 15/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20237

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-9 290 350 C03 – Intégration du système de détection d'intrusion (SDI) - Octroi d'un contrat de gré à gré

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Dans le but d'ajouter ces outils de supervision, des alarmes à la salle de contrôle ainsi qu'un mécanisme (actions réflexes) qui permet de faire automatiquement le lien entre l'évènement d'intrusion et la caméra correspondante et de produire un avis sonore, des modifications logicielles doivent être apportées au système de surveillance vidéo (SSV) ainsi qu'aux deux systèmes SCA et SDI. Ce contrat ne concerne que les modifications à apporter au SDI.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-9 290 350 C03 – Intégration du système de détection d'intrusion (SDI) - Octroi d'un contrat de gré à gré

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

Démarche et conclusion

La firme « Agility Video LLC », étant l'unique propriétaire des codes sources du système de détection d'intrusion, elle est donc la seule firme qui peut modifier ce logiciel.

En vertu de l'article 101.1, alinéa 10b, de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q. chapitre. S-30.01)*, il est possible pour la STM d'octroyer un contrat de gré à gré lorsque « l'objet de ce contrat découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise la protection de droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives ». Il s'agit d'une exception à l'obligation de la STM de procéder par appel d'offres public.

L'estimation réalisée à l'interne par le Bureau de projets Équipements fixes Métro pour ce contrat est de 168 000 USD avant taxes et contingences.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Pour ce type de contrat, aucune conformité aux engagements de la PC 1.13 n'est requise.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Approvisionnement projets et construction

Nom : Yohann Chatel

Titre : Administrateur de contrats

Date : 2015-01-28

Signature : 

Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 28/01/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-9 290 350 C03 – Intégration du système de détection d'intrusion (SDI) - Octroi d'un contrat de gré à gré

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	568250			
Ordre interne	290350			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Autre :	USD			USD
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	189.670,81			189.670,81

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 04 JJ 02 MM 2015 AAAA à 30 JJ 09 MM 2015 AAAA USD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	164.967,00\$			164.967,00\$
(B) TPS	8.248,35\$	0,00\$	0,00\$	8.248,35\$
(C) TVQ	16.455,46\$	0,00\$	0,00\$	16.455,46\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	189.670,81\$	0,00\$	0,00\$	189.670,81\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	16.476,08\$	0,00\$	0,00\$	16.476,08\$
(F) Montant net (D – E)	173.194,73\$	0,00\$	0,00\$	173.194,73\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.2

Assemblée du: 4 février 2015

Résolution numéro: CA-2015-021

Recommandation

Il est recommandé d'adjuger à la firme « Vossloh Cogifer », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture et la livraison de quatre-vingt-quinze (95) mécanismes de manœuvre d'aiguillage (MMA) dans le cadre du programme Réno-Systèmes pour un montant de 1 323 665,00 \$, plus les taxes applicables de 198 218,83\$, soit un montant total de 1 521 883,83 \$, conformément aux conditions mentionnées aux documents d'appel d'offres n° STM-9 290 365-A01 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Il est recommandé d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

1.521.883,83 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Bureau de projets Équipements fixes Métro

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 01 16

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 16 janvier 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Dans le cadre de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, le présent contrat vise l'achat de quatre-vingt-quinze (95) mécanismes de manœuvre d'aiguillage afin d'assurer le remplacement des équipements existants, lesquels ont dépassé leur durée de vie utile et pour lesquels les pièces de rechange ne sont plus disponibles. Ces équipements assurent la manœuvre des appareils de voie pour permettre aux trains d'effectuer des changements de voie.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 15/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres public STM-9 290 365-A01 – Fourniture des mécanismes de manœuvre d'aiguillage

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées : 0

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 10

Nombre de soumissions déposées : 3

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

- Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres

- Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Démarche et conclusion

La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication

Un appel d'offres public a été publié dans le « Journal de Montréal » et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le lundi 29 septembre 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le mardi 25 novembre 2014 à 15 h. Dix (10) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et, de ce nombre, trois (3) firmes ont présenté une soumission. Une (1) d'entre elles est jugée recevable et conforme.

Le marché et les fournisseurs potentiels

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences des documents d'appel d'offres sont des firmes œuvrant dans le domaine des équipements ferroviaires. Un nombre limité d'entreprises était susceptible de répondre à cet appel d'offres.

- Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

- Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement projets et construction

Nom : Julie Létourneau

Titre : Administratrice de contrats

Date : 2015-01-16

Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 16/01/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Appel d'offres public STM-9 290 365-A01 – Fourniture des mécanismes de manœuvre d'aiguillage

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Processus d'adjudication et analyse des soumissions

L'estimation de contrôle interne pour le contrat de fourniture des mécanismes de manœuvre d'aiguillage est de 3 294 013,77 \$ (incluant l'option) avant taxes et contingences. La plus basse soumission conforme est de 1 441 547,00 \$ (incluant l'option) avant taxes et contingences. La STM n'exercera pas l'option, laquelle est au montant de 117 882 \$ avant taxes et contingences, ce qui représente un montant total de 1 323 665,00 \$.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres public STM-9 290 365-A01 – Fourniture des mécanismes de manœuvre d'aiguillage

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	563210			
Ordre interne	290365			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.521.883,83			1.521.883,83

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 05 02 2015 à 31 12 2015
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	1.323.665,00\$			1.323.665,00\$
(B) TPS	66.183,25\$	0,00\$	0,00\$	66.183,25\$
(C) TVQ	132.035,58\$	0,00\$	0,00\$	132.035,58\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.521.883,83\$	0,00\$	0,00\$	1.521.883,83\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	132.201,04\$	0,00\$	0,00\$	132.201,04\$
(F) Montant net (D – E)	1.389.682,79\$	0,00\$	0,00\$	1.389.682,79\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.3
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-022

Recommandation

Il est recommandé d'adjuger à la firme « SSP Telecom Inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour le remplacement des équipements du réseau de télétransmission du métro de Montréal dans le cadre du programme Réno-Systèmes pour un montant de 2 432 901,77 \$, plus les taxes applicables de 364 327,04 \$, soit un montant total de 2 797 228,81 \$, conformément aux conditions mentionnées aux documents d'appel d'offres n° STM-9 290 350-A05 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Il est recommandé d'autoriser le directeur de projets principal - Gestion des projets majeurs - Bureau de projets Équipements fixes Métro, à exercer l'option, dont le détail est décrit en annexe, totalisant un montant maximal de 158 430,00 \$, plus les taxes applicables de 23 724,89 \$, soit un montant total de 182 154,89 \$.

Il est recommandé d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 2.979.383,70 \$ Toutes taxes incluses

Requérant : Bureau de projets Équipements fixes Métro

Nom : Donald Desaulniers

Titre : Directeur de projets principal

Date : 15 01 16

Signature :

D.E. responsable : Gestion des projets majeurs

Nom : Pierre Dauphinais

Titre : Directeur exécutif

Date : 16 janvier 2015

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

Le projet TCPE (Télécommunications et contrôle des procédés d'exploitation) de la phase 3 du programme Réno-Systèmes prévoit le remplacement des équipements du réseau de télétransmission initialement mis en place en 2005-2006. Ces derniers ne sont plus manufacturés par le fabricant (Nortel devenu Avaya) et certaines des pièces de rechange, principalement des cartes de routeurs, sont difficiles à trouver sur le marché. Il est donc primordial de procéder au remplacement de ces équipements pour assurer le maintien et la disponibilité du réseau de télétransmission.

Le contrat visé par la présente recommandation a pour objet principal le remplacement, site par site, des équipements de transmission de données du système de télétransmission du réseau du métro de Montréal, lequel est principalement composé de routeurs et de commutateurs notamment présents dans chacune des stations du métro.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 12 janvier 2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres public STM-9 290 350-A05 Remplacement des équipements du réseau de télétransmission

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées : n/a

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 21

Nombre de soumissions déposées : 2

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

- Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres

- Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

Démarche et conclusion

La démarche d'appel d'offres

Un appel d'offres public a été publié dans le « Journal de Montréal » et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le mercredi 30 juillet 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le jeudi 9 octobre 2014 à 15 h. Vingt-et-une (21) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et, de ce nombre, deux (2) firmes ont présenté une soumission jugée recevable et conforme.

Une stratégie particulière a été adoptée pour cet appel d'offres: Une preuve de concept avant l'adjudication du contrat devait être effectuée par le plus bas soumissionnaire dont la soumission était jugée recevable et techniquement conforme, afin de permettre à la STM de s'assurer que le concept retenu était viable et ainsi minimiser les risques en cours de réalisation de contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

L'Adjudicataire est assujetti à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (R.L.R.Q., c. Q-2).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement projets et construction

Nom : Stéphane Dumais, ing.

Titre : Administrateur de contrats

Date :

Signature :  2015-01-16

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date :

Signature :  19/01/2015

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres public STM-9 290 350-A05 Remplacement des équipements du réseau de télétransmission

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre			37300	
Compte	567220	567220	591130	
Ordre interne	290350	290350		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122	R-122		
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.741.317,48	55.911,33	182.154,89	2.979.383,70

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 05 JJ 02 MM 2015 AAAA à 31 JJ 07 MM 2016 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	2.090.752,24\$	500.579,53\$	0,00\$	2.591.331,77\$
(B) TPS	104.537,61\$	25.028,98\$	0,00\$	129.566,59\$
(C) TVQ	208.552,54\$	49.932,81\$	0,00\$	258.485,34\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	2.403.842,39\$	575.541,32\$	0,00\$	2.979.383,70\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	208.813,88\$	49.995,38\$	0,00\$	258.809,26\$
(F) Montant net (D - E)	2.195.028,51\$	525.545,94\$	0,00\$	2.720.574,44\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier : 

Date : 2/2/2015

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Appel d'offres public STM-9 290 350-A05 Remplacement des équipements du réseau de télétransmission

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Processus d'adjudication et analyse des soumissions

Les deux soumissions reçues ont été jugées recevables et conformes. Seul, le plus bas soumissionnaire a pu réaliser la preuve de concept qui s'est tenue entre le 20 novembre et le 16 décembre dernier, laquelle s'est conclue par une réussite du soumissionnaire.

Le marché et les fournisseurs potentiels

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences des documents d'appel d'offres sont des firmes œuvrant dans le domaine de l'intégration des systèmes TI ou possiblement les manufacturiers des produits faisant l'objet de l'appel d'offres. Un certain nombre d'entreprises étaient susceptibles de répondre à cet appel d'offres.

L'estimation de contrôle réalisée à l'interne pour le contrat de remplacement des équipements du réseau de télétransmission est de 9 782 294,11 \$ avant taxes et contingences.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Puisque les éléments visés par la présente n'ont pas atteint la durée de vie utile spécifiée par le MTQ, laquelle est de 25 ans, ceux-ci ne sont pas admissibles à la subvention encadrant la phase 3 du programme Réno-Systèmes. Un argumentaire devra être produit par la STM afin de demander au MTQ l'inclusion de ces dépenses à la subvention. Finalement, les critères d'admissibilité sont en discussion avec le MTQ notamment celui de la désuétude.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8-4

Assemblée du: 4 février 2015

Résolution numéro: CA-2015-023

Recommandation

Il est recommandé d'autoriser des modifications au contrat « Réfection du PD Snowdon » (STM-9 290 310-C41), adjugé à la firme « Pomerleau Inc. » selon les paramètres prévus à l'annexe jointe, laquelle demeure confidentielle

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

Requérant: Bureau de projets Équipements fixes Métro

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 01 16

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 13 janvier 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Dans le cadre de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, le contrat visé par la présente recommandation prévoit notamment l'ajout de trois (3) ascenseurs dans le but de rendre la station Snowdon universellement accessible. Afin de mener à bien l'installation de deux (2) des trois (3) ascenseurs, plusieurs interventions structurales et architecturales sont requises au rez-de-chaussée, au niveau de la mezzanine et au niveau du quai supérieur de la station Snowdon. À ces interventions s'ajoutent d'autres actions correctives nécessaires pour rendre le bâtiment conforme aux normes sismiques, notamment dans le puits du monte-charge existant, dans la cage d'escalier côté sud de la station, autour de la nouvelle loge des changeurs de même que dans le local CE-311 pour l'ajout de l'ascenseur AS-02.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 08/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-9 290 310-C41 - Modifications au contrat « Réfection du PD Snowdon »

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Plusieurs contraintes de réalisation rencontrées lors de l'exécution de ces travaux nécessitent d'ajuster la portée du contrat initial. Notamment :

- Une part importante du revêtement de plancher sera altérée lors des travaux aux différents niveaux. Il a été jugé nécessaire de remplacer, dans le cadre du contrat de base, l'ensemble du revêtement de plancher. Or, il s'avère que les dalles de béton, sous le revêtement, nécessitent des travaux importants de réparation car l'acier d'armature est corrodé et compromet leur pérennité;
- La chape de nivellement de la mezzanine s'est avérée être d'une épaisseur variant de 75 à 100 mm plutôt que les 25 mm typiques montrés aux plans d'architecture. La reconstruction de cette chape, à l'aide de coulis spéciaux, occasionne des dépenses supplémentaires;
- Les conditions existantes particulières de la station (surépaisseur de la voûte, qualité du roc différente) occasionnent des contraintes défavorables à la réalisation du contrat et nécessitent le changement de la méthode prévue par l'entrepreneur pour la réalisation des travaux d'excavation relatifs à l'ascenseur AS-02.

Conséquemment, le Bureau de projets Équipements fixes Métro a convenu avec l'Adjudicataire de certains changements afin d'ajuster la portée du contrat aux différentes contraintes de réalisation rencontrées lors des travaux susmentionnés.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-9 290 310-C41 - Modifications au contrat « Réfection du PD Snowdon »

Démarche, solution proposée et conclusion

Afin de respecter la politique de gestion PG 4.10 « Modifications aux contrats par la Société et gestion des réserves pour contingences », une autorisation est requise étant donné la valeur totale des modifications réalisées et à être réalisées afin d'entériner les ententes intervenues entre les parties lors du processus de négociation.

Lors de la réalisation des travaux pour l'ajout des ascenseurs AS-01 et AS-02 dans le cadre du contrat de réfection du PD Snowdon (STM 9 290 310-C41), le Bureau de projets Équipements fixes Métro et « Pomerleau Inc. » ont convenu que des changements doivent être apportés au contrat initial afin d'y inclure les travaux supplémentaires structuraux et architecturaux associés à des conditions de chantier défavorables.

Ces changements au contrat seront payés à même les contingences autorisées par le conseil d'administration (CA-2013-249).

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement projets et construction

Nom : Julie Létourneau

Titre : Administratrice de contrats

Date : 2015-01-16

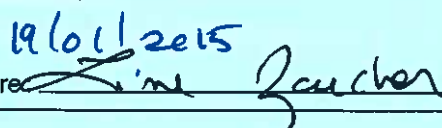
Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 19/01/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-9 290 310-C41 - Modifications au contrat « Réfection du PD Snowdon »

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

La phase 3 du programme Réno-Système a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ de 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: Linda Bern

Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.5

Assemblée du: 4 février 2015

Résolution numéro: CA-2015-024

Recommandation

D'ACCEPTER, dès le 16 janvier 2015, la cession du contrat « Services professionnels pour le Bureau de projets - Équipements fixes Métro » (contrat STM-3726-10-09-03) tel qu'adjugé à DESSAU INC. le 6 avril 2011 (CA-2011-083), y compris le renouvellement du contrat permettant la réalisation de la phase 4 du programme Réno-Systèmes exercé le 5 novembre 2014 (CA-2014-260), à STANTEC CONSULTING LTD., selon l'entente de cession à intervenir entre DESSAU INC., STANTEC CONSULTING LTD. et la SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL.

DE PRENDRE ACTE du changement de sous-locateur pour les espaces des 19e et 20e étages du 1080 Beaver-Hall à Montréal (CA-2011-218) et des espaces au 9e étage dudit immeuble (CA-2014-176) et de verser les loyers directement à STANTEC CONSULTING LTD. à partir du 1er février 2015 ou à toute autre date à convenir avec STANTEC CONSULTING LTD.

DE PERMETTRE aux signataires de la Société d'apporter à l'entente de cession toute modification non incompatible avec la présente recommandation et les dispositions contractuelles spécifiées au contrat STM-3726-10-09-03.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

0,00 \$ -

Requérant: Bureau de projets Équipements fixes Métro

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15/01/16

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 16 janvier 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

STANTEC CONSULTING LTD. a acquis certains actifs de DESSAU INC., ce qui comprend, entre autres, le contrat de services professionnels pour le Bureau de projets Équipements fixes - Métro. L'autorisation de la STM est requise pour parfaire cette cession. STANTEC CONSULTING LTD. se fera également céder le bail actuel intervenu entre Fonds de placement immobilier Cominar et DESSAU INC. pour les espaces occupés par le Bureau de projets Équipements fixes - Métro aux 9e, 19e et 20e étages du 1080 côte du Beaver-Hall à Montréal et, par le fait même, deviendra le nouveau sous-locateur de la STM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 09/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Contrat STM-3726-10-09-03 - Approbation de la cession de contrat intervenue entre DESSAU INC. et STANTEC CONSULTING LTD. visant le Bureau de projets Équipements fixes - Métro

Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à un appel d'offres public, la Société de transport de Montréal (« STM ») adjudicait à DESSAU INC., le 6 avril 2011 (CA-2011-083), le contrat pour les services professionnels pour le Bureau de projets Équipements fixes - Métro dédié principalement à la réalisation du programme Réno-Systèmes. La première période du contrat adjudicé visait la phase 3 du programme Réno-Systèmes.

Par la suite, le 5 novembre 2014 (CA-2014-260), la STM exerçait l'option de renouvellement du contrat pour la réalisation de la phase 4 du programme Réno-Systèmes, consistant en une première étape qui débutait le 1er décembre 2014 et une deuxième étape, laquelle est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt R-149 par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et à l'éligibilité de la subvention par le ministre des Transports. Ces autorisations ne sont toujours pas accordées.

STANTEC CONSULTING LTD. a acquis certains actifs de DESSAU INC., ce qui comprend le contrat dont il est question dans la présente recommandation, ainsi que les droits dans le bail des espaces occupés par le Bureau de projets Équipements fixes - Métro aux 9e, 19e et 20e étages du 1080 côte du Beaver-Hall à Montréal. Il est requis pour la STM d'approuver la cession du contrat STM-3726-10-09-03 et de prendre acte du changement de sous-locateur pour le paiement des loyers à partir du 1er février 2015 ou à la date qui sera convenue avec STANTEC CONSULTING LTD. Cette dernière doit obtenir le consentement du locateur, Fonds de placement immobilier Cominar, pour la cession des baux touchant les espaces occupés par le Bureau de projets.

Il est à noter que STANTEC CONSULTING LTD., une compagnie constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* [L.R.C. (1985) c. C-44], a obtenu son certificat de l'Autorité des marchés financiers et est donc éligible à obtenir des contrats des organismes publics, tels que la STM.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement projets et construction

Nom : Joanne Giguère

Titre : Administratrice de contrats

Date : 16/01/2015

Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 16/01/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Contrat STM-3726-10-09-03 - Approbation de la cession de contrat intervenue entre DESSAU INC. et STANTEC CONSULTING LTD. visant le Bureau de projets Équipements fixes - Métro

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Selon l'entente à intervenir entre DESSAU INC., STANTEC CONSULTING LTD. et la STM, STANTEC CONSULTING LTD. s'engage à respecter toutes et chacune des obligations du contrat cédé, ce qui comprend les changements au contrat et les divers mandats accordés depuis l'adjudication du contrat, et ce, sans limite et réserve, ainsi qu'à maintenir en place les ressources actuellement assignées audit contrat, et les sous-traitants actuels, de même que les contrats de sous-location présentement en vigueur avec la STM pour les espaces occupés par le Bureau de projets Équipements fixes - Métro au 1080 côte du Beaver-Hall à Montréal.

Cette cession prend effet le 16 janvier 2015.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Contrat STM-3726-10-09-03 - Approbation de la cession de contrat intervenue entre DESSAU INC. et STANTEC CONSULTING LTD. visant le Bureau de projets Équipements fixes - Métro

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier : Linda Lem

Date : 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 9.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-025

Recommandation

D'ADJUGER à Construction Demathieu & Bard (CDB) Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection des lignes 1 et 2 de la station Berri-UQAM (Projet 03.99.30.34 Lot C-25) dans le cadre du projet de réfection majeure de la station Berri-UQAM, pour un montant de 20 992 700,00 \$ plus taxes applicables de 3 143 656,83 \$, soit un montant total de 24 136 356,83 \$ toutes taxes incluses et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4707-01-14-52 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 24.136.356,83 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom: Pierre Vézina

Titre: Directeur principal

Date: 2015/01/13

Signature: 

D.E. responsable: GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 16 janvier 2015

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

La STM dispose d'un patrimoine d'infrastructures important et essentiel à son exploitation. Le projet de réfection majeure de la station Berri-UQAM permet de prioriser les interventions à réaliser pour les infrastructures de cette station. Les travaux visent la réfection de la majorité des composantes mécaniques, électriques, structurales et architecturales des niveaux des lignes 1 et 2 de la station. La durée des travaux s'étalera sur une période d'environ deux (2) ans.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 13/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réfection majeure de la station Berri-UQAM – Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4707-01-14-52 – Projet 03.99.30.34 Lot C-25 – Réfection des lignes 1 et 2 – Station Berri-UQAM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées: N/A

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres: 21

Nombre de soumissions déposées: 7

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

- Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres

- Liste des soumissionnaires

- Autres annexes

description: Photos

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 20 octobre 2014 dans le quotidien « Le journal de Montréal ». Les documents d'appel d'offres ont été publiés le 17 octobre 2014 par voie électronique dans « SÉAO ». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 16 décembre 2014.

Vingt et une (21) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et sept (7) d'entre elles ont présenté une soumission. Cinq (5) soumissions reçues ont été jugées recevables et conformes, une (1) soumission reçue a été jugée recevable sous réserve et une (1) soumission reçue a été jugée non-recevable.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Construction Demathieu & Bard (CDB) Inc. le plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 20 992 700,00 \$, avant taxes et contingences.

L'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep pour ces travaux de réfection des niveaux des lignes 1 et 2 de la station Berri-UQAM, avant taxes et contingences de réalisation, est de 27 832 104,58 \$.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement projets et construction

Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

Date: 13/01/15

Signature: 

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 14/01/2015

Signature: 

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réfection majeure de la station Berri-UQAM – Adjudication d'un contrat Appel d'offres STM-4707-01-14-52 – Projet 03.99.30.34 Lot C-25 – Réfection des lignes 1 et 2 – Station Berri-UQAM

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	203673			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-092-1			
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	24.136.356,83			24.136.356,83

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ 02 2015 à JJ 05 2017
MM AAAA MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	7.400.000,00\$	10.492.700,00\$	3.100.000,00\$	20.992.700,00\$
(B) TPS	370.000,00\$	524.635,00\$	155.000,00\$	1.049.635,00\$
(C) TVQ	738.150,00\$	1.046.646,83\$	309.225,00\$	2.094.021,83\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	8.508.150,00\$	12.063.981,83\$	3.564.225,00\$	24.136.356,83\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	739.075,00\$	1.047.958,41\$	309.612,50\$	2.096.645,91\$
(F) Montant net (D – E)	7.769.075,00\$	11.016.023,41\$	3.254.612,50\$	22.039.710,91\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Le projet de réfection majeure de la station Berri-UQAM a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 16 juillet 2010.

Financement

Le présent contrat pour la réalisation de la réfection des niveaux des lignes 1 et 2 de la station Berri-UQAM, fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-092-1 correspondant aux travaux de réfection majeure de la station Berri-UQAM dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-196) et par le MAMROT le 21 novembre 2011 (AM257552).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 9.2

Assemblée du: 4 février 2015

Résolution numéro: CA-2015-026

Recommandation

D'ADJUGER à Carrelages de Montréal Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection des deux escaliers fixes de la station Frontenac (Projet 03.01.04.54 Lot C-49) dans le cadre du programme Réno-Infrastructures phase 1, pour un montant forfaitaire de 210 821,00 \$ plus taxes applicables de 31 570,44 \$, soit un montant forfaitaire total de 242 391,44 \$ toutes taxes incluses et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4867-09-14-64 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

242.391,44 \$ Toutes taxes incluses

Requérant : GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : Pierre Vézina

Titre : Directeur principal

Date : 2015/01/14

Signature :

D.E. responsable : GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : Pierre Dauphinais

Titre : Directeur exécutif

Date : 14 janvier 2015

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité.

Les travaux visés par la présente recommandation consistent à la réfection des escaliers fixes PE0198D et PE0199C à la station Frontenac. Ces escaliers sont situés entre le quai et le niveau passerelle.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 13/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Bureau de projets Infrastructures métro – Réno-Infrastructures phase 1 - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4867-09-14-64 – Projet 03.01.04.54 Lot C-49 Station Frontenac – Réfection des deux escaliers fixes

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées: N/A

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 11

Nombre de soumissions déposées: 7

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

- Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres

- Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description: Photos

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 28 novembre 2014 dans le quotidien «Le journal de Montréal». Le document d'appel d'offres a été publié le 2 décembre 2014 par voie électronique dans «SÉ@O». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 18 décembre 2014.

Onze (11) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et sept (7) d'entre elles ont présenté une soumission. Six (6) des soumissions reçues ont été jugées recevables et conformes et une (1) des soumissions reçues a été jugée recevable sous réserve.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement projets et construction

Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

Date: 13/01/15

Signature: *Francois Torano*

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 14/01/2015

Signature: *Line Boucher*

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Bureau de projets Infrastructures métro – Réno-Infrastructures phase 1 - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4867-09-14-64 – Projet 03.01.04.54 Lot C-49 Station Frontenac – Réfection des deux escaliers fixes

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Carrelages de Montréal Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 210 821,00 \$, avant taxes et contingences.

L'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep pour ces travaux de réfection de deux escaliers fixes de la station Frontenac, avant taxes et contingences de réalisation, est d'une valeur de 231 053,02 \$.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Bureau de projets Infrastructures métro – Réno-Infrastructures phase 1 - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4867-09-14-64 – Projet 03.01.04.54 Lot C-49 Station Frontenac – Réfection des deux escaliers fixes

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	210454			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	242.391,44			242.391,44

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 16 JJ 02 MM 2015 AAAA à 15 JJ 07 MM 2015 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	210.821,00\$	0,00\$	0,00\$	210.821,00\$
(B) TPS	10.541,05\$	0,00\$	0,00\$	10.541,05\$
(C) TVQ	21.029,39\$	0,00\$	0,00\$	21.029,39\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	242.391,44\$	0,00\$	0,00\$	242.391,44\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	21.055,75\$	0,00\$	0,00\$	21.055,75\$
(F) Montant net (D – E)	221.335,70\$	0,00\$	0,00\$	221.335,70\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

Financement

Le présent contrat vise la réfection de deux escaliers fixes de la station Frontenac et fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I, dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-197) et par le MAMROT le 21 novembre 2011 (AM 270884).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Trésorier : _____

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Date : _____

RÉCOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général

stm

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: **9.3**

Assemblée du: **4 février 2015**

Résolution numéro: **CA-2015-027**

Recommandation

D'AUTORISER une augmentation de la réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat, pour le contrat de réaménagement de l'édicule de la station Vendôme (Projet 03.98.01.41 Lot C01) autorisé le 3 septembre 2014 (CA-2014-208).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom: Pierre Vézina

Titre: Directeur principal

Date: **16 janvier 2015**

Signature: 

D.E. responsable: GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: **16 janvier 2015**

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

Le 3 septembre 2014, le contrat pour le réaménagement de l'édicule Vendôme a été autorisé par le conseil d'administration pour un montant de 1 127 270,60 \$, taxes en sus, à l'entreprise Rainmaker Construction Inc.

Lors de la mise en oeuvre du contrat, le Bureau de projets Infrastructures métro a constaté que des modifications au contrat plus importantes que prévues sont nécessaires.

Une réserve supplémentaire pour contingences est requise afin de compléter tous les travaux requis.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 15/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Bureau de projets Infrastructures métro – Augmentation de la réserve pour contingences - Appel d'offres STM-4798-05-14-21 – Projet 03.98.01.41 Lot C01 – Réaménagement de l'édicule – Vendôme

Démarche, solution proposée et conclusion

Le contrat de réaménagement de l'édicule Vendôme nécessite des travaux supplémentaires qui n'étaient pas prévus au contrat initial.

La valeur de ces modifications au contrat et le montant disponible actuellement dans la réserve pour contingences impliquent la nécessité d'obtenir une réserve pour contingences supplémentaire afin de répondre aux imprévus potentiels d'ici la fin de la réalisation des travaux prévue en mai/juin 2015.

En prévision de la croissance substantielle de l'achalandage à la station Vendôme lors de l'ouverture du CUSM et afin d'améliorer le flux de circulation et d'éviter tout goulot d'étranglement en cas d'évacuation de la station, nous croyons impératif que l'ensemble des travaux requis soient réalisés.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement projets et construction

Nom : Yassine Boussikouk

Titre : Administrateur de contrats

Date : 2015-01-16

Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 16/01/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Bureau de projets Infrastructures métro – Augmentation de la réserve pour contingences - Appel d'offres STM-4798-05-14-21– Projet 03.98.01.41 Lot C01 – Réaménagement de l'édicule – Vendôme

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Dans une lettre du 12 juin 2014, le Ministère des Transports du Québec (MTQ) confirme la subvention pour les mesures transitoires à la station Vendôme jusqu'à hauteur de 3 334 373 \$, auquel s'ajoutent les taxes, versée au comptant, relativement au financement des mesures d'atténuation liées à la congestion routière due aux chantiers routiers dans la grande région de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Trésorier: Linda Les

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Date: 2/2/2015

Référence : annexe confidentielle

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-028

Recommandation

D'AUTORISER un contrat à intervenir entre la Société du Palais des congrès de Montréal (ci-après « SPCM ») et la Société de transport de Montréal (ci-après « STM »), pour une période de 10 ans et 24 jours, débutant le 5 février 2015 et se terminant le 28 février 2025, pour la location de six (6) places de stationnement à l'intérieur du stationnement des employés de la SPCM situé au 159 rue St-Antoine Ouest, Montréal, pour un loyer mensuel par place en 2015 de 209,00 \$ avant taxes, haussé annuellement de l'augmentation prévue dans le contrat de location, pour un montant pour le terme de 10 ans et 24 jours de 176 087,42 \$, plus les taxes de 26 369,09 \$, pour un montant maximum de 202 456,51 \$ toutes taxes comprises.

D'autoriser les signataires à consentir à toute modification audit projet de contrat, qui n'est pas incompatible avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 202.456,51 \$ Toutes taxes incluses

Requérant : Vente et Perception et Revenus voyageurs

Nom: Isabelle St-Louis

Titre: Directrice

Date: 19 jan. 2015

Signature:

D.E. responsable : Ressources humaines et Services partagé

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 19/1/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

La STM occupe des espaces à bureaux au 159, rue St-Antoine Ouest, où sont localisées les opérations de revenus voyageurs. Des espaces de stationnement sont requis pour les véhicules du service. La STM loue présentement, auprès de la SPCM, huit (8) places de stationnement à l'intérieur du stationnement des employés du Palais des congrès. Ce nombre sera réduit à six (6) places, à compter de février 2015.

Le 4 février 2015, une recommandation sera déposée au conseil d'administration de la STM pour obtenir l'autorisation d'acquérir plusieurs nouveaux véhicules, dont un (1) véhicule électrique de modèle Nissan Leaf SV et le remplacement de trois (3) véhicules hybrides rechargeables de modèle Toyota Prius, destinés au Service de la gestion des revenus voyageurs. Ce service possède déjà une Toyota Prius dans son parc de véhicules et le sixième espace de stationnement est utilisé par un véhicule à essence.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 15/01/2015

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Contrat à intervenir entre la SPCM et la STM pour la location de 6 places de stationnement pour un terme de 10 ans et 24 jours.

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

La STM est à conclure une entente de travaux avec la SPCM. Compte tenu des investissements que la STM s'apprête à faire pour l'installation des bornes de recharge, la STM demande à la SPCM de signer un contrat de location de 10 ans et 24 jours pour les places de stationnement et de garantir l'emplacement des places qui seront munies d'une borne.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Contrat à intervenir entre la SPCM et la STM pour la location de 6 places de stationnement pour un terme de 10 ans et 24 jours.

Démarche, solution proposée et conclusion

Le Service de la gestion des revenus voyageurs, situé au 159, rue St-Antoine Ouest, depuis 2003, loue au tarif en vigueur (166,78 \$ / case / mois), des espaces de stationnement de la SPCM, pour garer ses véhicules de service. Ces espaces sont situés dans le stationnement des employés du Palais. Les espaces sont identifiés et réservés à l'usage de la STM. Le tarif mensuel par place est demeuré inchangé depuis 2003.

La SPCM vient de réviser ses tarifs pour les amener au taux du marché. Par conséquent, le tarif mensuel 2015 par place réservée est haussé à 209 \$, à 216 \$ pour 2016, à 223 \$ pour 2017, 230 \$ pour 2018, 237 \$ pour 2019 et 245 \$ pour 2020. À compter de 2021, le tarif mensuel par place sera haussé du pourcentage le plus élevé, soit 2 % minimum, ou de l'augmentation de l'IPC pour la région du Grand Montréal, cumulé de septembre à septembre. Il est possible de modifier le nombre de places utilisées à 30 jours d'avis.

Dans le cadre de son programme de développement durable, la STM souhaite acquérir des véhicules électriques, dont cinq (5) sont destinés au Service de la gestion des revenus voyageurs. L'usage de ces véhicules requiert l'installation d'une borne de recharge électrique à chaque emplacement. Compte tenu du coût d'installation des bornes et de la période d'amortissement qui est de six (6) ans, la STM demande à la SPCM de conclure un contrat de location à long terme pour les places de stationnement, afin de garantir l'emplacement des places munies d'une borne de recharge.

Les bornes de recharge électrique seront branchées sur le panneau électrique des bureaux de la STM situés au 159, rue St-Antoine Ouest. La consommation électrique s'ajoutera à la consommation électrique facturée mensuellement par la SPCM à la STM. C'est la première fois que la SPCM consent à un contrat de location long terme avec la STM pour les places de stationnement. Ces véhicules nécessiteront l'installation de 5 bornes de recharge dans le stationnement de la SPCM.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

L'acquisition de véhicules hybrides et électriques est conforme aux mesures de développement durable adoptées par la STM et qui ont pour but, entre autres, de réduire l'émission de CO₂ en utilisant des énergies vertes.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement exploitation

Nom : Manon Chartrand

Titre : Administrateur immobilier

Date : 19-1-15

Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 15-01-2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Contrat à intervenir entre la SPCM et la STM pour la location de 6 places de stationnement pour un terme de 10 ans et 24 jours.

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97410			
Compte	573140			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	202.456,51\$			202.456,51

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 05 JJ 02 MM 2015 AAAA à 28 JJ 02 MM 2025 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	13.794,00\$	15.552,00\$	146.741,00\$	176.087,00\$
(B) TPS	689,70\$	777,60\$	7.337,05\$	8.804,35\$
(C) TVQ	1.375,95\$	1.551,31\$	14.637,41\$	17.564,68\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	15.859,65\$	17.880,91\$	168.715,46\$	202.456,03\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1.377,68\$	1.553,26\$	14.655,76\$	17.586,69\$
(F) Montant net (D - E)	14.481,98\$	16.327,66\$	154.059,71\$	184.869,34\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

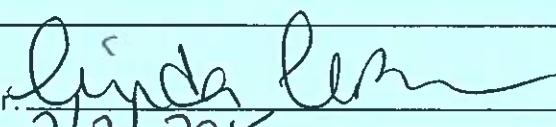
Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date : 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-029

Recommandation

Conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (R.L.R.Q. Chapitre S-30.01), il est recommandé d'adopter le système de pondération et d'évaluation des offres, système qui sera intégré aux documents d'appel d'offres intitulé « Services professionnels pour la production de vidéos » dans le cadre du projet iBUS. La grille de pondération comporte les critères suivants :

- Expérience pertinente de la firme (15 points);
- Compréhension du mandat (15 points);
- Méthodologie de travail (20 points);
- Qualification, expérience et disponibilité des membres de l'équipe proposée (30 points);
- Qualification, expérience du chargé de projet (20 points).

Il est également recommandé d'approuver la nomination des membres du comité de sélection et de leurs substituts dont les noms et les fonctions apparaissent aux notes complémentaires, lesquelles ne peuvent être rendues publiques qu'après l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 0,00 \$ -

Requérant: iBUS

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 01 16

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 16 janvier 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le projet iBUS est un grand projet de la STM qui aura un impact majeur sur la clientèle et les employés. La STM souhaite, par l'entremise de la production d'une série de vidéos, disposer d'outils visuels de promotion afin de dévoiler les étapes du projet auprès de la clientèle et faire rayonner le projet à travers différentes stratégies de communication, tout en accompagnant l'entreprise à travers les divers changements organisationnels occasionnés par le projet.

La STM estime qu'elle pourrait demander une production d'une douzaine de vidéos sur deux ans, de durées variables au cours de ce contrat et, pour ce faire, désire retenir les services d'une firme spécialisée en tournage vidéo.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4964-01-15-28 - Adoption du système de pondération et d'évaluation des offres pour la production de vidéos dans le cadre du projet iBUS

Démarche, solution proposée et conclusion

Un appel d'offres public sera lancé suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et sera suivi de l'évaluation des soumissions reçues par le comité de sélection. Cette évaluation permettra de valider la compréhension du mandat, l'expertise de la firme, les compétences des soumissionnaires et de leur équipe et, plus particulièrement, la méthodologie, la qualification et l'expérience des membres de l'équipe. La ventilation des critères d'évaluation sera incluse dans les documents d'appel d'offres.

Le prix offert sera pondéré pour les offres ayant reçu une note de passage de 70 % selon la formule prescrite par la Loi. Les soumissionnaires dont l'offre n'atteindra pas la note de 70 % verront leur offre retournée.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement projets et construction

Nom : Philippe Gamelin

Titre : Administrateur de contrats

Date : 15/01/2015

Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 14/01/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4964-01-15-28 - Adoption du système de pondération et d'évaluation des offres pour la production de vidéos dans le cadre du projet iBUS

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

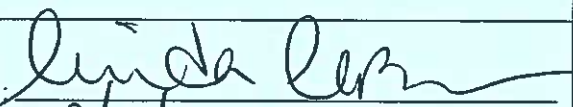
S.O.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.2
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-30

Recommandation

Conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (R.L.R.Q., chapitre S-30.01), il est recommandé d'adopter le système de pondération et d'évaluation des offres, système qui sera intégré aux documents d'appel d'offres intitulé « Services professionnels en estimation de projets et contrats de construction ». La grille de pondération comporte les critères suivants :

- Expérience pertinente de la firme (15 points);
- Compréhension du mandat (15 points);
- Méthodologie de travail (20 points);
- Qualification, expérience et disponibilité des membres de l'équipe proposée (30 points);
- Qualification, expérience du chargé de projet (20 points).

Il est également recommandé d'approuver la nomination des membres du comité de sélection et de leurs substituts dont les noms et les fonctions apparaissent aux notes complémentaires, lesquelles ne peuvent être rendues publiques qu'après l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 0,00 \$ -

Requérant : Bureau de projets Équipements fixes Métro
 Nom: Donald Desaulniers
 Titre: Directeur de projets principal
 Date: 15 01 16
 Signature:

D.E. responsable : Gestion des projets majeurs
 Nom: Pierre Dauphinais
 Titre: Directeur exécutif
 Date: 16 janvier 2015
 Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Des services professionnels sont requis, en support aux services d'estimation internes de la STM, afin de réaliser des estimations pour divers projets et contrats de la STM. Plus spécifiquement, les Bureaux de projets Équipements fixes Métro, Infrastructures Métro et MPM-10 ainsi que les projets majeurs IBUS et Réseau des autobus en plus de la division Études techniques, ont des besoins en estimation pour des projets de réfection et de mise aux normes des infrastructures, des équipements fixes et du matériel roulant. Ces estimations peuvent être requises pour l'établissement :

- D'études de préfaisabilité;
- D'estimations au cours de la préparation des plans et devis;
- D'estimations de contrôle en période d'appel d'offres;

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 08/01/2015
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4970-01-15-21 – Approbation de la grille d'évaluation et des membres du comité de sélection pour les services professionnels en estimation de projets et de contrats

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

- De rapports d'analyse des écarts entre l'estimation de contrôle et la valeur des soumissions;
- D'estimations lors des modifications en cours de contrat et pour l'évaluation de demandes de compensation d'entrepreneurs.

Ces services sont requis pour une période minimale de trois ans (à laquelle peut s'ajouter deux périodes de renouvellement d'une année chacune).

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4970-01-15-21 – Approbation de la grille d'évaluation et des membres du comité de sélection pour les services professionnels en estimation de projets et de contrats

Démarche, solution proposée et conclusion

Un appel d'offres public sera lancé suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et sera suivi de l'évaluation des soumissions reçues par le comité de sélection. Cette évaluation permettra de valider la compréhension du mandat, l'expertise de la firme, les compétences des soumissionnaires et de leur équipe et, plus particulièrement, la méthodologie, la qualification et l'expérience des membres de l'équipe. La ventilation des critères d'évaluation sera incluse dans les documents d'appel d'offres.

Le prix offert sera pondéré pour les offres ayant reçu une note de passage de 70 % selon la formule prescrite par la Loi. Les soumissionnaires dont l'offre n'atteindra pas la note de 70 % verront leur offre retournée.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement projets et construction

Nom: Valérie Comeau
Titre: Administratrice de contrats

Date: 15-01-15

Signature: 

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher
Titre: Directrice

Date:

Signature: 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4970-01-15-21 – Approbation de la grille d'évaluation et des membres du comité de sélection pour les services professionnels en estimation de projets et de contrats

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: Linda Lem
Date: 2/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.3

Assemblée du: 4 février 2015

Résolution numéro: CA-2015-031

Recommandation

STM-4919-11-14-10

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres sur invitation intitulé « Services professionnels pour la réalisation d'études de relocalisation du terminus Bus Fairview »

- | | |
|--|-----------|
| - Compréhension du mandat | 20 points |
| - Organisation, structure et expérience de la firme | 20 points |
| - Expérience et compétence du chargé de projet et de l'équipe proposée | 30 points |
| - Approche et méthodologie proposée | 30 points |
| | /100 |

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

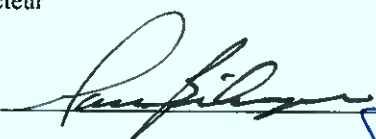
0,00 \$ -

Requérant: Planification et développement des réseaux

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Date:

Signature: 

D.E. responsable: Planification, marketing et communicati

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directrice exécutive

Date:

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

Le terminus actuel, construit en 1992 sur les terrains du centre commercial Fairview, dans la municipalité de Pointe-Claire, a atteint son point de saturation et présente des déficiences d'efficacité et de contrôle des mouvements. Cette situation s'explique en partie en raison de l'amélioration continue du service de transport en commun et de la forte croissance de l'achalandage, au cours des dernières années. La réalité opérationnelle, les conflits véhiculaires, les mouvements piétons ainsi que les besoins de la clientèle sont autant de facteurs qui ont fait basculer la situation vers la recherche d'un nouveau site, puisque le présent terminus ne répond plus aux besoins actuels et futurs.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 07/01/2015

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4919-11-14-10 Grille de pondération et d'évaluation des offres
Services professionnels pour la réalisation d'études de relocalisation du terminus Fairview

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

D'approuver la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

En 2013, la STM a réalisé, par mandat, plusieurs études techniques et économiques. L'objectif commun est d'identifier le ou les sites capables de répondre aux défis du transport collectif et de profiter de l'opportunité pour corriger certaines problématiques ou déficiences vécues au terminus actuel. À la lumière des conclusions, il se dessine certaines tendances que la STM souhaite préciser afin d'en arriver à un choix définitif pour discussions avec les parties prenantes.

La STM recherche donc une firme de génie-conseil afin de poursuivre les études du projet de relocalisation du terminus d'autobus Fairview. La firme doit, en plus, être habilitée à supporter les responsables de la STM dans la recherche d'un site offrant le meilleur potentiel et le plus de fonctionnalités. Le mandat fait appel, principalement, aux champs d'expertise en transport, en circulation, en génie civil et en architecture, afin de réaliser toutes les études techniques et urbanistiques, dans un contexte d'intermodalité, de mesures préférentielles, d'impacts environnementaux et d'accessibilité universelle.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4919-11-14-10 Grille de pondération et d'évaluation des offres
Services professionnels pour la réalisation d'études de relocalisation du terminus Fairview

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille de pondération et d'évaluation permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres sur invitation sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01). Les soumissionnaires dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70 verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

GPP : 7 novembre 2014

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Sandra Simard

Titre : Administrateur de contrats

Date : 14 janvier 2015

Signature : 

Service : Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date :

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4919-11-14-10 Grille de pondération et d'évaluation des offres
Services professionnels pour la réalisation d'études de relocalisation du terminus Fairview

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par la Division soutien exploitation et projets, de la Direction budget et investissement, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du Programme d'aide gouvernemental au transport collectif des personnes (PAGTCP). Cette qualification devra être confirmée par le ministère des Transports du Québec (MTQ). Aucune demande officielle n'a encore été soumise, le projet étant toujours à l'étude.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier :

Date :

Linda LeBlanc
3/2/2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.4
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-032

Recommandation

STM-4983-01-15-40

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres sur invitation intitulé «Services professionnels pour le recrutement de cadres».

- Expérience dans le recrutement de hauts dirigeants du domaine public ou parapublic 30 points
 - Expérience dans le recrutement de hauts dirigeants à l'échelle internationale 10 points
 - Expérience du chargé de projet 30 points
 - Méthodes de recherche des candidats (processus de recrutement) 15 points
 - Méthodes d'évaluation des candidats (processus de sélection) 15 points
- /100

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ Toutes taxes incluses

Requérant : Ressources humaines et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date:

4/2/2015

Signature:

D.E. responsable : Ressources humaines - services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date:

4/2/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La STM doit combler le poste de directeur général qui est présentement vacant, avec le meilleur candidat qui puisse répondre au profil du poste. Il est important, en ce sens, de retenir les services d'une firme spécialisée dans le recrutement de cadres de haut niveau. Cette firme a pour mandat d'accompagner la STM dans le processus de recherche, d'évaluation et d'embauche du meilleur candidat.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 30/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4983-01-15-40 (Grille de pondération et évaluation des offres)
Services professionnels pour le recrutement de cadres

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

D'approuver la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4983-01-15-40 (Grille de pondération et évaluation des offres)
Services professionnels pour le recrutement de cadres

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille de pondération et d'évaluation permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres sur invitation sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

n/a

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :


Division approvisionnement exploitation

Nom : Yves Desmarais

Titre : Administrateur de contrats

Date :

Signature :


4-02-2015

Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date :

Signature :

4-2-2015


RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4983-01-15-40 (Grille de pondération et évaluation des offres)
Services professionnels pour le recrutement de cadres

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de _____ à _____ CAD

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: _____

Date: _____

Linda Lem

9-2-2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.1
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-033

Recommandation

1. de nommer les personnes qui siégeront à titre de président ou de membre des comités techniques du conseil d'administration de la Société ainsi qu'à ses sous-comités, lesquels sont désignés dans la liste paraphée par la secrétaire générale de la Société qui est jointe à la présente recommandation pour en faire partie intégrante.
2. de verser aux membres de ces comités un jeton de présence pour chacune de leur participation à :
 - une rencontre du comité, jusqu'à concurrence de dix (10) jetons de présence par année;
 - une rencontre d'un sous-comité constitué par le comité, à la condition que ce sous-comité soit composé d'au moins un membre siégeant au conseil d'administration de la Société;
 - une séance de travail extraordinaire, autorisée par le président du comité.
3. que le jeton de présence d'un membre externe soit fixé à MILLE DOLLARS (1000 \$).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ

\$ Toutes taxes incluses

Requérant:

Nom: Me CHRISTIAN PORTELANCE

Titre: Secrétaire général adjoint

Date: 30.01.2015

Signature: C. Portance

D.E. responsable:

Nom Me SYLVIE TREMBLAY

Titre Secrétaire générale

Date: 30/01/2015

Signature: S. Tremblay

Secrétaire de l'assemblée: S. Tremblay

Exposé du besoin

La modification de la composition des comités techniques de la Société est devenue nécessaire afin de renouveler le mandat des membres externes des comités du conseil d'administration.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Nominations aux comités techniques du conseil d'administration – Comités Service à la clientèle, Finances, Gouvernance, éthique et développement durable, Suivi des actifs ainsi qu'au sous – comité Accessibilité universelle. +

Démarche, solution proposée et conclusion

Il est proposé de :

- Nommer les membres et les présidents devant siéger aux différents comités du conseil d'administration de la Société, ainsi qu'à leurs sous-comités, selon la liste paraphée présentée à l'annexe 1.
- De verser aux membres de comités un jeton de présence pour chaque participation à :
 - une rencontre du comité, jusqu'à concurrence de dix (10) jetons de présence par année;
 - une rencontre d'un sous-comité à la condition qu'il soit composé d'au moins un membre siégeant au Conseil;
 - une séance de travail extraordinaire, autorisée par le président du comité.
- De préciser la valeur des jetons de présence des membres externes.
- De préciser la durée des mandats des membres externes, des comités « Suivi des actifs », « Gouvernance, éthique et développement durable », « Ressources humaines », « Service à la clientèle », « Finances ».

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Cette recommandation est conforme aux engagements de PC 1.13

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Nom: SYLVAIN LALIBERTÉ

Titre: Conseiller corporatif – Politiques et directives

Date: 29 Janvier 2015

Signature: 

Service :

Nom: CHRISTIAN PORTELANCE

Titre: Secrétaire général adjoint

Date: 30.01.2015

Signature: 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Nominations aux comités techniques du conseil d'administration – Comités Service à la clientèle, Finances, Gouvernance, éthique et développement durable, Suivi des actifs ainsi qu'au sous – comité Accessibilité universelle. +

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

–	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: Linda Les

Date: 4/2/2015

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet: Nominations aux comités techniques du conseil d'administration – Comités Service à la clientèle, Finances, Gouvernance, éthique et développement durable, Suivi des actifs ainsi qu'au sous – comité Accessibilité universelle. +

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

4. de préciser la durée du mandat des membres externes des comités « Suivi des actifs », « Gouvernance, éthique et développement durable », « Ressources humaines », « Service à la clientèle » et « Finances ».
5. que ces nominations soient effectives à compter de ce jour, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ultérieurement par résolution du conseil d'administration de la Société, et qu'elles remplacent toute nomination à ces comités faite antérieurement.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : Recommandation

« Liste des personnes désignées pour siéger aux comités ou sous comité suivants : »

COMITÉ SERVICE À LA CLIENTÈLE

	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat</i> <small>(Membre externe seulement)</small>
Membre du Conseil d'administration et président du comité	M. Marvin Rotrand	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	Mme Marie Turcotte	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	Mme Nathalie Pierre-Antoine	
Membre externe	Mme Chantal St-Pierre	1 année
Membre externe	M. Marc Delesclefs	2 années

SOUS COMITÉ – ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat</i> <small>(Membre externe seulement)</small>
Membre du Conseil d'administration et présidente du sous-comité	Mme Marie Turcotte	

COMITÉ RESSOURCES HUMAINES

	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat</i> <small>(Membre externe seulement)</small>
Membre du Conseil d'administration et présidente du comité	Mme Marie Turcotte	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Edward Janiszewski	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	Mme Nathalie Pierre-Antoine	
Membre externe	M. Gilles Dulude	1 année
Membre externe	Mme Linda Gosselin	1 année

COMITÉ FINANCES

	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat</i> <i>(Membre externe seulement)</i>
Membre du Conseil d'administration et présidente du comité	Mme Claudia Lacroix Perron	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Jean-François Parenteau	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Pierre Gagnier	
Membre externe	M. Robert Juneau	1 année
Membre externe	M. Jacques Roy	2 années

COMITÉ VÉRIFICATION




	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat</i> <i>(Membre externe seulement)</i>
Membre du Conseil d'administration et président du comité		
Membre du Conseil d'administration et vice-président du comité	M. Francesco Miele	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Philippe Schnobb	
Membre externe indépendant		
Membre externe indépendant		

Note : les membres externes ont déjà fait l'objet d'une résolution les nommant à ce comité pour un mandat d'une durée déterminée (CA-2012-376). M. Yves Gauthier y agit de président et M. Yves J. Beauchesne y agit à titre de membre externe.

COMITÉ GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat</i> <i>(Membre externe seulement)</i>
Membre du Conseil d'administration et président du comité	M. Francesco Miele	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	Mme Marie Plourde	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	Mme Nathalie Pierre-Antoine	
Membre externe	Mme Diane Girard	1 année
Membre externe	Mme Karin Marks	1 année
Membre externe (occasionnel)	M. Jean-Pierre Revéret	2 années

COMITÉ SUIVI DES ACTIFS

	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat</i> <i>(Membre externe seulement)</i>
Membre du Conseil d'administration et président du comité	M. Jean-François Parenteau;	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Marvin Rotrand	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Pierre Gagnier	
Membre externe	M. Jean Guy René	1 année
Membre externe	M. Robert A. Proulx	1 année

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.2
Assemblée du: 4 février 2015
Résolution numéro: CA-2015-034

Recommandation

À compter de la date d'adoption de la présente résolution :

1. D'abroger le sous - comité technique du conseil d'administration «Technologies de l'information» créé le 18 décembre 2013 (CA-2013-361)
2. De remplacer les chartes des comités : « suivi des actifs » et « Ressources humaines », conformément aux projets en annexe

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ

\$ Toutes taxes incluses

Requérant :

Nom: Me CHRISTIAN PORTELANCE

Titre: Secrétaire général adjoint

Date: 30.01.2015

Signature:

D.E. responsable :

Nom Me SYLVIE TREMBLAY

Titre Secrétaire générale

Date: 30/01/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Afin d'améliorer la gouvernance de la Société, il est proposé :

- de réduire le nombre des sous - comités techniques du conseil d'administration en abrogeant le comité «Technologies de l'information» et d'en intégrer le mandat dans la charte du comité « Suivi des actifs »
- d'actualiser la charte du comité « Suivi des actifs » de manière à ce qu'elle reflète que le suivi des obligations environnementales est maintenant sous la responsabilité du comité - Gouvernance éthique et développement durable
- de modifier la charte du comité « Ressources humaines » de manière à ce que soit ajoutée à la section « mandat » la notion de «personnes en situation d'handicap» et à mettre à jour certains éléments de la section «Obligations et responsabilités»

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Abrogation du sous-comité « technologies de l'information » et modification des chartes des comités « Suivi des actifs » et « Ressources humaines »

Démarche, solution proposée et conclusion

En plus de l'abrogation du sous-comité « Technologies de l'information », il est proposé de :

- remplacer la charte du comité «Suivi des actifs» par une autre qui :
 - ajoute aux sections «mandat» et «Obligations et responsabilités» un volet portant sur la gestion des technologies de l'information.
 - réflète que le suivi des obligations environnementales est maintenant sous la responsabilité du comité - Gouvernance éthique, conformément aux modifications apportés en décembre 2013.
- remplacer la charte du comité « Ressources humaines » par une autre qui ajoute à la section «mandat» la notion de «personnes en situation de handicap» et qui met à jour certains éléments de la section «Obligations et responsabilités»

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Cette recommandation est conforme aux engagements de PC 1.13

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par:

Nom: SYLVAIN LALIBERTÉ

Titre: Conseiller corporatif – Politiques et directives

Date: 30.01.2015

Signature: 

Service:

Nom: CHRISTIAN PORTELANCE

Titre: Secrétaire général adjoint

Date: 30.01.2015

Signature: 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Abrogation du sous-comité « technologies de l'information » et modification des chartes des comités « Suivi des actifs » et « Ressources humaines »

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: 

Date: 4/2/2015